

Si ce message ne s'affiche pas correctement, [cliquez ici](#) pour l'ouvrir dans votre navigateur.



**Organisation
Internationale
du Travail**

Promouvoir l'emploi,
protéger les personnes



Lettre n°39 | Novembre 2018

Le courrier du Bureau de l'OIT pour la France

AGENDA

**25 octobre – 8
novembre 2018**

334ème session du
Conseil d'Administration
[En savoir plus](#)

**11-13 novembre
2018**

Forum de Paris sur la
paix
[En savoir plus](#)

4 décembre 2018

Séminaire BIT-Ires Les
chaines mondiales
d'approvisionnement
mondiales (CMA),
l'emploi et les systèmes
productifs.
[En savoir plus](#)

11 février 2019

Festival « Filmer le
travail » Poitiers
[En savoir plus](#)

Edito

La préparation du centenaire de l'OIT bat son plein.

La Commission mondiale sur l'avenir du travail, co-présidée par le Président Sud-africain Cyril Ramaphosa et le Premier Ministre suédois Stefan Löfven rendra son rapport en janvier.

Les questions relatives à l'avenir du travail y seront débattues, qu'il s'agisse des transformations profondes affectant l'organisation et les conditions de travail, l'emploi et la protection sociale, ou qu'il s'agisse des enjeux que le tripartisme et le dialogue social doivent relever à l'échelle mondiale. Ce rapport permettra également de nourrir la réflexion des mandants sur l'avenir de l'organisation elle-même et les conditions à réunir pour mettre en œuvre effectivement son mandat dans les prochaines années.

Le Centenaire mobilise les membres de l'OIT. En France, sa célébration donnera lieu à un certain nombre d'événements dont nos mandants et nos différents partenaires prennent l'initiative. Avec l'Université Paris Nanterre, l'association Lumières sur le travail et sous le haut parrainage du Président du Sénat, une exposition de photographies sur le travail, sélectionnées auprès de l'agence Magnum Photos sera installée sur les grilles du jardin du Luxembourg.

L'inauguration est prévue le 17 avril, en présence du DG du BIT Guy Ryder.

Les 26, 27 et 28 juin aura lieu un colloque scientifique et interdisciplinaire sur l'OIT et son histoire. Ce colloque coordonné par la Professeure Isabelle LespinetMoret dans le cadre du comité d'histoire des administrations du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (sous la présidence d'Agnès Jeannet) sera ouvert au Conseil économique social et environnemental et se poursuivra au Ministère du Travail. D'autres événements portés par nos différents partenaires sont en préparation. Leur liste figurera bientôt sur notre site internet.

Ces célébrations et la Conférence internationale du travail de juin 2019 largement consacrée au centenaire seront autant d'occasions de renforcer la visibilité de l'OIT et l'engagement de nos mandants, condition d'une entrée de plain-pied de l'organisation dans son second siècle d'existence.

Cyril Cosme, Directeur du Bureau de l'OIT pour la France

L'OIT partenaire institutionnel du Forum de Paris sur la paix

Le lancement du forum de Paris sur la paix a été annoncé par le Président Macron au printemps dernier. L'ambition est de créer une plateforme internationale regroupant l'ensemble des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux œuvrant pour la paix, le développement durable et la promotion du multilatéralisme. Avec d'autres organisations internationales (FMI, Banque mondiale, OMC, OCDE, UNESCO...), l'OIT est partenaire de ce forum qui tiendra sa première édition à l'occasion du centenaire de l'Armistice de 1918.

Du 11 au 13 novembre 2018, près de 20.000 participants et plus de 60 chefs d'Etat et de gouvernement sont attendus. Le BIT aura l'occasion de présenter durant ces journées ses activités de coopération au développement au Bangladesh, à la fois pour améliorer les conditions de travail dans la filière d'approvisionnement du textile et de l'habillement et renforcer la gouvernance du travail dans ce pays.

Guy Ryder participera à l'ouverture du forum le 11 novembre, ainsi qu'à un débat sur les inégalités le lendemain.



Zoom

11ème Baromètre sur la perception des discriminations au travail, 27 septembre 2018

Une personne sur quatre en France déclare subir des propos ou des comportements sexistes, racistes, homophobes ou handiphobes. Les femmes perçues comme non blanches sont 54% à déclarer avoir été victimes d'attitudes discriminatoires ainsi que 43% de femmes en situation de handicap. Les hommes homosexuels ou bisexuels ainsi que les jeunes hommes perçus comme noirs ou arabes sont 40% à se déclarer affectés par des comportements stigmatisants.

Les résultats du 11ème Baromètre de la perception des discriminations dans l'emploi réalisé en partenariat par le Défenseur des droits et l'OIT ont été présentés jeudi 27 septembre.

Jacques Toubon, Défenseur des droits et Cyril Cosme, Directeur du Bureau de l'OIT pour la France ont souligné l'importance de ce rendez-vous pour la 10ème année consécutive qui souligne la persistance des discriminations au travail mais aussi l'amélioration de la mesure du phénomène. Ce baromètre s'inscrit en outre dans un contexte particulier pour l'OIT : ce que révèle le baromètre n'est pas spécifique à la France. C'est un phénomène mondial. Cela confirme qu'il est à la fois nécessaire et urgent d'adopter des normes internationales spécifiques sur le sujet. C'est le processus, soutenu par le gouvernement et les partenaires sociaux français qui a été initié lors de la dernière Conférence internationale du Travail et devrait aboutir à l'adoption de nouvelles normes mondiales en 2019 pour le centenaire de l'OIT.

Une table ronde réunissait Emmanuelle Boussard-Verrechia, avocate en droit du travail, spécialiste des discriminations, Bénédicte Ravache, Secrétaire générale de l'Association nationale des DRH, Yves Struillou, Directeur général du travail et Bernard Thibault, membre travailleur du Conseil d'Administration du BIT, qui ont échangé sur les difficultés à prévenir, identifier et lutter contre ces discriminations malgré les mesures législatives et les contrôles réalisés notamment par les inspecteurs et les médecins du travail ou les alertes des délégués du personnel. Il s'agit surtout d'agir en amont, par des mesures de sensibilisation et de prévention, par une meilleure organisation du travail. Les indicateurs sont encore à affiner pour une meilleure mesure de la réalité des discriminations.

Nicolas Kanhonou, Directeur de la Promotion de l'égalité et de l'accès aux droits du Défenseur des droits et Maria Marta Travieso, Spécialiste des discriminations au travail au BIT ont conclu la rencontre en insistant sur l'importance d'agir en amont par la mobilisation de tous les acteurs pour une meilleure prévention des discriminations et pour la promotion de l'égalité. Le processus visant à l'adoption de nouvelles normes mondiales aborde des sujets qui doivent faire l'objet d'un accord comme la définition de la violence et du harcèlement, la responsabilité des différents acteurs, les travailleurs concernés, le rôle des autorités publiques...

Pour en savoir plus





Le dialogue social et l'avenir du travail au centre des Entretiens France-BIT 2018

Le ministère français du Travail, le Département de recherche de l'OIT et le Bureau de l'OIT pour la France ont organisé une conférence internationale consacrée à l'avenir du travail sur le thème « dialoguer pour mieux décider dans l'entreprise », le 12 octobre 2018, à Paris, en présence de Muriel Pénicaud, ministre du Travail et de Guy Ryder, directeur général du Bureau International du Travail.

Les relations de travail, le management et les modes de gouvernance des entreprises sont bouleversés par de nombreuses évolutions économiques et sociales. La révolution numérique et l'impératif de compétitivité sont porteurs d'une vision de l'entreprise plus horizontale et moins hiérarchique. De nouveaux espaces de dialogues émergent afin que les salariés et les employeurs puissent s'engager ensemble pour innover et garantir la prospérité de l'entreprise.

Interroger les transformations actuelles du travail au niveau de l'entreprise, tel était l'objectif de ce colloque. L'événement a réuni des chercheurs et experts internationaux issus de la sphère économique et juridique. Les acteurs de l'entreprise, salariés comme employeurs, étaient également invités à témoigner de leur expérience.

Sont intervenus, entre autres, Yves Clot et Jean-Yves Bonnefond (CNAM), Virginia Doellgast (CornellUniversity), Patrice Laroche (ESCP Europe, Université de Lorraine), Liu Mingwei (RutgersUniversity), Blanche Segrestin (Mines ParisTech), Virginie Pérotin (Leeds University), Olivier Favereau (Collège des Bernardins), Achim Seifert (Friedrich-Schiller-

Universität Jena), Gregor Murray (CRIMT et Université de Montréal), Markus Helfen (Universität Innsbruck), Isabelle Daugareilh (Université de Bordeaux), Uma Rani (BIT Département de la Recherche) et Alain Supiot (Collège de France). Les témoignages de Tristan Lormeau, Directeur des ressources humaines de Renault France, Fabien Gâche, Délégué syndical central du groupe Renault, de Michel Guilbaud, Directeur Général du MEDEF, de Marylise Léon, Secrétaire générale adjointe de la CFDT, de Jean-Christophe Sciberras, Directeur des relations sociales Groupe de Solvay et de Marjorie Alexandre, Secrétaire Confédérale Force Ouvrière ont enrichi les débats.

Trois sessions ont permis d'aborder les thèmes suivants : le travail en entreprise: entre subordination, implication et dialogue ; les formes alternatives de gouvernance de l'entreprise et la participation des travailleurs au sein des entreprises multinationales et dans les chaînes d'approvisionnement mondiales.

Les actes du colloque seront prochainement disponibles sur : www.ilo.org/paris

En bref

Dans le prolongement du colloque l'année dernière présidé par Alain Supiot et Pierre Musso, le BIT a renouvelé son appui à un nouveau colloque consacré à l'avenir du travail et organisé par La Fabrique de l'Industrie au centre culturel international de Cerisy-La-Salle. Cette session intitulée « **Le Travail en mouvement** » et rassemblant chercheurs et acteurs du travail s'est tenue du 13 au 20 septembre 2018.

Les communications présentées au cours du colloque ont permis de replacer les mutations vécues et observées aujourd'hui dans le temps long de l'histoire du travail et de ses transformations. Elles ont également souligné les tensions permanentes au sein des rapports de travail (place de l'individu dans le collectif du travail, contradiction entre subordination et autonomie) que les nouvelles formes de management et le dialogue social tentent d'encadrer et parfois de dépasser. Les questions de l'évolution des statuts, des expérimentations conduites dans certains territoires et des niveaux où s'opèrent les régulations (local, national, mondial) ont enfin été débattues.

Les actes seront disponibles sur le site du BIT.

Le 18 septembre 2018 la signature de l'accord monde "Droits fondamentaux et Socle social mondial" de BNP Paribas avec UNI Global Union a eu lieu à Paris au siège de l'OCDE en présence de la Direction de BNP Paribas, de la Secrétaire générale de l'UNI et d'une représentante du Ministère du travail. Le Directeur du Bureau de l'OIT pour la France, Cyril Cosme, est intervenu à cette occasion pour se féliciter de la référence faite par l'accord aux droits fondamentaux au travail.

Un séminaire intitulé : « Interstices de transnationalité et protection des droits humains - Droit social et droits sociaux » était organisé à l'**Université de Strasbourg** le **25 septembre 2018**. Le BIT était représenté par Cyril Cosme qui est intervenu sur le thème : « Stratégie, normes et actions de l'OIT envers les entreprises transnationales: comment l'OIT se saisit de la contribution des entreprises transnationales à la protection des droits humains des travailleurs ? »

Pour en savoir plus

Le Directeur du Bureau de l'OIT pour la France a participé au **Salon Préventica** qui s'est tenu les **2, 3 et 4 octobre 2018** à Bordeaux. La Conférence d'ouverture avait pour thème : « Innovation : facteur de risque et/ou de prévention ? »

Pour aller plus loin

L'OIT a participé à la **session de signature de l'accord international Carrefour - Uni Global Union le 3 octobre 2018 à Paris**. Le Directeur général du BIT, Guy Ryder est intervenu via un message vidéo. Le Bureau de l'OIT pour la France était également représenté. L'accord fait notamment référence à La Charte du Réseau mondial « Entreprises et Handicap » de l'OIT adoptée par CARREFOUR et aux Objectifs Développement Durable (ODD) notamment l'ODD n° 5 relatif à l'Égalité entre les sexes. En outre, CARREFOUR et UNI Global Union s'associent dans la lutte contre les violences envers les femmes.

Le 10 Octobre 2018 l'Université de Franche-Comté a organisé un séminaire sur: « **La protection des femmes dans les conventions internationales.** » Ce séminaire envisageait la question de l'égalité sous l'angle de la femme victime : victime de violence domestique, de violence physique ou morale, de discrimination dans l'activité professionnelle ou en matière d'engagement politique... La question est alors de savoir dans quelle mesure le droit international impulse une protection spécifique en faveur des droits des femmes. Le Directeur du Bureau de l'OIT pour la France est intervenu sur le thème : L'égalité et la violence au travail et les conventions de l'OIT

Le Bureau de l'OIT pour la France a organisé le 16 octobre 2018 un séminaire d'information et d'échange sur la coopération technique du BIT. Peter Rademaker, Chef de l'unité du développement des partenariats a présenté les programmes de coopération technique du BIT et Marie-Christine Bauduret, Cheffe de Bureau à la Délégation aux affaires européennes et internationales du ministère du travail l'accord de partenariat France-BIT. Dramane Haidara, Directeur du Bureau Pays d'Abidjan et Jean-Paul Barbier ex-Chef de projet du programme d'appui à la promotion de l'emploi et la réduction de la pauvreté ont apporté leur témoignage d'acteurs du terrain.

Pour aller plus loin

À lire également

Pour soumettre l'adresse d'une personne qui pourrait être intéressée par cette lettre, [cliquez ici](#).
Si vous ne souhaitez plus recevoir de message de l'OIT, [cliquez ici](#).